



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

RN 4

Question écrite n° 125681

Texte de la question

Mme Marie-Jo Zimmermann attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable, des transports et du logement sur le fait que, réunis le 9 novembre 2011, les membres de l'association des maires et adjoints du canton de Réchicourt-le-Château ont adopté une motion demandant la mise en 2x2 voies de la RN 4 entre Héming et Blâmont. Les élus concernés demandent notamment que « l'État engage concrètement, par voie d'appel d'offres, une première tranche de travaux, à hauteur des crédits déjà alloués (soit 36 millions d'euros) ». Elle lui demande quelles sont ses intentions en la matière, notamment dans l'hypothèse d'un aménagement prioritaire du croisement très dangereux à hauteur d'Ibigny-Richeval.

Texte de la réponse

L'aménagement à 2x2 voies de la RN 4 du tronçon Saint-Georges - Héming, situé entre Blâmont et Héming, figure au programme de modernisation des itinéraires routiers (PDMI) de la région Lorraine. Pour cette opération, 14,89 millions d'euros de crédits Etat ont été inscrits au PDMI, étant entendu que les collectivités locales concernées (région et département de la Moselle) apporteraient l'équivalent pour permettre la réalisation d'une tranche fonctionnelle. Aujourd'hui, les collectivités concernées tardent à s'engager sur cette opération. Cela a conduit l'Etat à redéployer une partie des sommes dévolues à l'opération (3 millions d'euros) pour couvrir les dépassements de coûts constatés sur la déviation de Plombières. Dans le même temps, les discussions se poursuivent entre l'Etat, la région et le conseil général de Moselle, sur le principe d'un financement à parité à hauteur de 23,8 millions d'euros, qui apparaît suffisant pour réaliser de premiers travaux utiles. En parallèle, l'Etat continue à travailler sur ce dossier. Ainsi, les acquisitions foncières sont en cours d'achèvement. Suite à des demandes exprimées au niveau local, certaines adaptations au projet initial ont été apportées. Ainsi, une attention particulière a été accordée à la restructuration de l'échangeur sur la commune de Saint-Georges pour permettre un accès facilité vers le Domaine des Trois-Forêts où se trouve Center Parcs, en évitant le centre de la commune. Si un accord est trouvé entre l'Etat et les collectivités pour le financement des 23,8 millions d'euros, les travaux pourraient être lancés dans le courant de l'année 2014. En l'absence d'accord, les sommes disponibles en part Etat n'étant pas suffisantes pour permettre le lancement de travaux faisant sens, les crédits pourraient être redéployés sur d'autres opérations.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-Jo Zimmermann](#)

Circonscription : Moselle (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 125681

Rubrique : Voirie

Ministère interrogé : Écologie, développement durable, transports et logement

Ministère attributaire : Écologie, développement durable, transports et logement

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 27 décembre 2011, page 13464

Réponse publiée le : 13 mars 2012, page 2303